

Filicide : comprendre et intervenir



Suzanne Léveillé

Professeure Université du Québec à Trois-Rivières et psychologue

Chercheuse régulière au Laboratoire de psychologie légale (UQTR),
associée au RAIV et collaboratrice au CEIDF (UQTR)

Forum : Agressions sexuelles - violences conjugales

Conférence le 5 mai 2022

Plan de la présentation

- ▶ 1. Introduction : Définitions et ampleur du phénomène
- ▶ 2. Mieux comprendre les enjeux psychosociaux – brève recension de la documentation
- ▶ 3. **Étude 1** : Profil psychosocial et criminologique d’auteurs d’un filicide (étude de dossiers) - **Étude 2** : Analyse de cas cliniques multiples; les entretiens cliniques avec des auteurs d’un filicide
- ▶ 4. Discussion et impacts cliniques
- ▶ 5. Conclusion et vos questions
- ▶ Suzanne.leveillee@uqtr.ca

Introduction

- ▶ Les violences intrafamiliales se passent dans l'intimité d'un couple ou d'une famille ; les intervenants ainsi que les personnes de la population générale sont interpellées par les violences contre les enfants
- ▶ Le filicide – l'homicide d'un ou de plusieurs enfants par le ou les parents biologiques (ou beaux parents)
- ▶ Filicide : en moyenne 4 hommes et 3 femmes tuent un ou plusieurs de ses enfants par année sur le territoire de la province de Québec
- ▶ Selon l'article 216 du code criminel Canadien, le terme infanticide est réservé à l'homicide d'un jeune enfant (0-2 ans) par la mère souffrante d'un problème de santé mentale – dépression post partum

Introduction

Environ **30 à 50 % des auteurs** d'un filicide avait consulté avant le passage à l'acte homicide

Consultation ?

Très peu d'auteurs d'un filicide (homme et femme) sont **judiciarisés/avaient des antécédents judiciaires - 21% des cas**

Violences conjugales connues **+ de 25 %**

Violences conjugales :

L'importance de la violence psychologique et verbale ainsi que le contrôle relationnel

Introduction

Le suicide de **43% des hommes** – filicide/suicide; De plus, il y a une augmentation **jusqu'à 50%** de suicide selon l'étude de Léveillé et coll. (2017)

Dans les cas de **familicide**, il y a **80%** de suicide par l'auteur; le familicide correspond à l'homicide de sa famille entière (conjointe et enfants)

Le familicide est dans la majorité des cas commis par un homme – un **crime masculin** selon plusieurs chercheurs

Mieux comprendre le phénomène

Passage à l'acte : **solution psychique (plus ou moins consciente)**

Échec des capacités de mentalisation - La mentalisation : traitement des conflits psychiques inhérents à la vie – perte, tristesse, agressivité, colère

Rage prend le dessus Sur la tristesse, les émotions entourant la perte (dans les cas de séparation); pertes relatives à la garde du ou des enfants

Une incapacité à penser **la perte** ?

De plus, il y aurait une impasse **psychique** et **relationnelle** impliquée dans le passage à l'acte

Mieux comprendre le phénomène

L'impossible séparation avec son ou ses enfants

Possession, prolongement narcissique, contrôle

- L'enfant étant une partie de soi – un prolongement narcissique

-L'enfant dépositaire des frustrations, conflits, échecs

Le filicide maternel et paternel

La notion de **motivation** est importante et abordée par plusieurs chercheurs et cliniciens

Les sous groupes **de filicide**

1.L'abus physique fatal - le parent maltraitant

- ▶ L'enfant mauvais objet – on doit le ou la punir
- ▶ L'identification projective – l'enfant **dépositaire** des échecs etc....
- ▶ Les difficultés sociales de ces personnes et le mode de vie instable
- ▶ Autant d'hommes que de femmes inclus dans ce sous-groupe
- ▶ DPJ interpellée dans ces cas

Le filicide maternel et paternel

▶ 2. Rupture et Représailles

- ▶ Trouble du narcissisme : l'enfant serait un prolongement de soi
- ▶ Tuer pour conserver pour toujours – contrôle ultime
- ▶ Plus souvent des hommes dans ce sous-groupe
- ▶ L'ex conjoint (e) - pourrait devenir le mauvais objet (clivage) quasi persécuteur ; et deviendrait l'objet porteur de cette rage et tuer le ou les enfants pourrait devenir une **mesure de représailles**
- ▶ **Surinvestissement de l'objet – incestuel ? Le langage de la passion ?**

Le filicide maternel et paternel

- ▶ La **séparation amoureuse** ou le processus de séparation = un déclencheur « puissant » de comportements violents au sein du couple
- ▶ La séparation amoureuse est répertoriée dans plus de 50% des cas surtout pour les hommes
- ▶ Tristesse qui se transforme en détresse et surtout en rage

Au lieu d'élaborer au-dedans de soi ces personnes projettent leur détresse sur le mauvais objet (au dehors) responsable de cette détresse

Plus l'objet est investi narcissiquement plus la perte sera difficile à vivre

Le filicide maternel et paternel

3. **Le trouble de santé mentale** comme moteur au passage à l'acte ; ces personnes sont habituellement reconnues non criminellement responsable en raison d'un trouble mental grave (NCRTMG)

L'article 16 du code criminel Canadien

Une minorité de cas d'hommes

Et une diminution dans les dernières années de femmes auteures d'un filicide reconnues NCRTMG

Le filicide maternel et paternel

Un autre sous groupe répertorié dans la littérature :

4. Le **néonaticide** : ces jeunes femmes qui tuent leur bébé (24h ou moins) lors d'un accouchement secret

Le déni de grossesse évoqué par plusieurs chercheurs et cliniciens

Plusieurs **types de déni** : Surtout le déni affectif (non psychotique) présent dans les cas de néonaticide toutefois très rarement le déni de la réalité (psychotique)

Tel que le déni de la conception, des métamorphoses du corps ou de l'inéluctabilité du terme de la grossesse

Étude 1- Les dossiers des HI

Les **principaux objectifs** de cette étude :

D'une part, dresser un portrait psychosocial et criminologique de tous les cas de filicide perpétrés sur le territoire de la province de Québec

Le choix des caractéristiques se basent sur une recension exhaustive de la documentation

D'autre part, dépasser la simple liste de facteurs de risque afin de développer des profils plus précis des auteurs de violence IF

Étude 1- Les dossiers des HI

Analyse des **dossiers** Bureau du Coroner en Chef – Québec

Sur 50 dossiers, les **hommes** auteurs d'un filicide ont tué un enfant de plus de 2 ans (54%), étaient en couple au moment du délit (55%), ce sont suicidé (30%) ou tenté de la faire (2%)

Ils avaient déjà consulté (50%) ; Certains présentaient des symptômes dépressifs (24%) mais rarement psychotiques (8%)

Ils avaient commis de la **VC – 29 à 50%** contre leur conjointe ou ex conjointe

Peu de **co victimes** avaient contacté les autorités (8%)

Signalement direction protection jeunesse - DPJ (10% - augmentation à **21%**)

Le filicide féminin

Quelques particularités des **femmes** sur **33 dossiers** :

Le suicide (**12%** vs 30 à 50% pour les hommes)

Les tentatives de suicide (**24%**)

Les antécédents judiciaires (**27%** vs 42% pour les hommes)

Motivation ou déclencheur

Le filicide - Motivations

Les **motivations** des auteurs d'un filicide : Une cohorte québécoise

1. Rupture amoureuse, mesure de représailles : 52% d'hommes et 33% de femmes
2. Mauvais traitements, abus physiques fatals : 36% d'hommes et 18% de femmes
3. Problèmes de santé mentale grave – registre psychotique ou post partum : 8% d'hommes et 30% de femmes
4. L'enfant non désiré – spécifique au néonaticide : 3% de femmes

Étude 2 – Les entretiens cliniques – Étude de cas

Les **objectifs principaux** de cette étude :

D'une part, obtenir des informations sur le fonctionnement psychique de ces personnes par des entretiens cliniques

Limites : un nombre limité d'individus (30 à 50% se suicide), plusieurs refusent de participer

Avantages : **Arrimage** entre la compréhension des enjeux psychiques de ces personnes et les facteurs de risque

Analyse des cas cliniques : enjeux psychiques, déclencheurs et facteurs de risque

Étude 2 – Jean

Jean - Cas de **filicide sans suicide**

Homme dans la vingtaine, emploi stable, aucun antécédent judiciaire ni d'indice de violence conjugale

En couple depuis quelques années

Problèmes de consommation d'alcool et de jeu ; **Difficultés de couple** depuis plusieurs années; les difficultés se seraient amplifiées dans la dernière année

Processus de **séparation** dans la dernière année

Disputes entourant **la garde** de son enfant

Étude 2 – Jean

Le filicide : Monsieur se rend au domicile de son ex conjointe pour s'occuper de son enfant durant la journée de travail de madame

Il est seul avec la fillette, il boit et lui tue de multiples coups

Il attend son ex conjointe et lui assène plus de 30 coups de couteau – elle ne décède pas

Il se rend au poste de police non loin de chez lui

Séparation récente et **conflits** entourant la garde de son enfant

Étude 2 – Jean

Anamnèse :

Fils unique, perte de son père biologique en bas âge

Très proche de sa mère qui aurait été violente à plusieurs reprises envers lui

Il aurait eu une bonne relation avec son beau père

Conflits importants avec sa mère

Voulait toujours être le meilleur, il vivait une forte pression face à la performance

Étude 2 – Jean

Processus de séparation : quelques séparations et retour en couple

La **rupture définitive** : dispute entourant la garde de son enfant

Monsieur mentionne qu'il n'acceptait pas cette perte et devenir le « père de fin de semaine »

Il mentionne qu'il voulait tuer son enfant, son ex conjointe et ensuite se suicider

Cas 1 - Jean

Fragilités de la personnalité en tant que facteurs de risque :

1. Présence d'enjeux narcissiques : La **toute-puissance**, il se voit le seul capable de bien s'occuper de son enfant (la toute-puissance), le surinvestissement (son enfant étant sa possession)
2. Un vécu de colère et de **rage** contre le mauvais objet – l'ex conjointe
3. Il semble incapable d'élaborer la **perte** Et accepter les pertes inhérentes à la rupture et aussi qu'un autre homme entre dans la vie de son ex conjointe et de son enfant
4. Le filicide – **fuite** anti dépressive par le **contrôle** et ensuite **l'effondrement psychique**

Cas 1 - Jean

De plus, La séparation, perte et conflits entourant la garde de sa fille

Pas d'antécédents judiciaires

Selon grille de facteurs de risque (Drouin et coll. 2012; 2019)

-Facteurs de risque **présents** :

Idées suicidaires, changement de comportements, **surcontrôle des émotions**, violence comme mode de gestion des émotions, **ressentiment**, antécédents de violences, comportements imprévisibles, impulsivité, rage, **manque d'empathie ou de compassion**

Cas 1 - Jean

Facteurs de risque **aggravants** :

N'accepte pas **la séparation**, ou le nouveau conjoint dans la vie de son ex, Fantasme ou scénario homicide, jalousie, **sensibilité à l'abandon** et à la jalousie, **idées de vengeance ou ruminations**, **contrôle**, violences contre le ou les enfants, augmentation des comportements ou verbalisations violentes, séquestration, harcèlement, possession d'arme, menaces

Rarement de violence envers le ou les enfant dans le sous groupe séparation/représailles mais plutôt un surinvestissement ...

Facteurs de risque **imminents** : **Perte d'espoir de reprise de la relation**, scénario homicide clairement exprimé, intentions de comportements violents, verbalisations agressives, étranglement

Cas 1 - Jean

Déclencheurs : Perte, difficultés (perte, changements) dans les conditions de garde du ou des enfants, nouveau conjoint dans la vie de son ex conjointe, affects dépressifs

Facteurs de **protection** :

Capacités d'élaboration de la perte, investissement dans un suivi psychosocial, capacités à comprendre ou envisager l'autonomie de l'autre (respect des décisions d'autrui), respect des conditions de non contact (ordonnance légale), Introspection (vs justifications)

Cas 1 - Jean

Synthèse :

-Fragilités de la personnalité : sensibilité à l'abandon, rage et colère, manque d'empathie, contrôle

-Perte

-Colère et rage contre ex conjointe

-Conflits entourant la garde de son enfant

-Surinvestissement de son enfant

Ce n'est pas la quantité de facteurs de risque mais l'intensité de ceux-ci

Cas 2 - Pierre

Cas de **filicide - suicide**

Un homme dans la trentaine

Il vit de **l'instabilité** à l'emploi et dans ses relations amoureuses depuis la séparation avec la mère de son enfant ; rupture datant de quelques années

- ▶ Colère voire même **rage** contre son ex conjointe qui **perdure** depuis des années; **harcèlement** contre ex conjointe depuis la rupture
- ▶ Le conflit **de loyauté** dans lequel son enfant était impliquée par monsieur

Il tue son enfant (7 ans) dans une chambre d'hôtel et se suicide tout de suite après ; **Préméditation** de l'homicide et du suicide

Cas 2 - Pierre

- ▶ **Anamnèse :**
- ▶ Monsieur est fils unique et ses parents qui en auraient eu peur de lui à quelques reprises toutefois, surprotection des parents
- ▶ Depuis sa séparation monsieur harcelait son ex conjointe, et faisait des crises lorsqu'elle celle-ci fréquentait homme ou avait un nouveau conjoint
- ▶ De fréquentes disputes éclataient concernant la garde de son enfant et les disputes (crises de monsieur) ne diminuaient pas en intensité ni en quantité (nombre de plus en plus fréquent)

Cas 2 - Pierre

Fragilités de la personnalité en tant que facteurs de risque :

La rage se serait amplifiée lors de la possibilité que son enfant s'éloigne et que sa conjointe refasse sa vie avec un autre homme ; DPJ récemment impliquée

1. Le **suicide** indique une colère intense, l'incapacité à tolérer la perte, le fantasme de **contrôle total – tout puissant**

Ainsi, il ne sera **jamais séparé** de son enfant, l'objet de **sa passion**

2. Les **disputes** qui augmentent en fréquence et en intensité au fur et à mesure

3. Le **clivage** : la haine contre l'ex conjointe et l'amour pour son enfant

Cas 2 - Pierre

-Facteurs de risque **présents** :

Idées suicidaires, changement de comportements, surcontrôle des émotions, **violence** comme mode de gestion des émotions, **ressentiment**, **antécédents de violences**, comportements imprévisibles, **impulsivité**, **rage**, **manque d'empathie ou de compassion**

Facteurs de risque **aggravants** :

N'accepte pas la séparation, **ou le nouveau conjoint dans la vie de son ex**, **Fantasme ou scénario homicide**, **jalousie**, **sensibilité à l'abandon** et à la jalousie, **idéations de vengeances ou ruminations**, **contrôle**, **violences contre le ou les enfants**, **augmentation des comportements ou verbalisations violentes**, **séquestration**, **harcèlement**, **possession d'arme**, **menaces**

Cas 2 - Pierre

Facteurs de risque **imminents** :

Perte d'espoir de reprise de la relation, scénario homicide clairement exprimé, intentions de comportements violents, **verbalisations agressives**, étranglement

Déclencheurs : Perte, difficultés (perte, changements) dans les conditions de garde du ou des enfants, nouveau conjoint dans la vie de son ex conjointe, affects dépressifs

Cas 2 - Pierre

Facteurs de **protection** :

Capacités d'élaboration de la perte, investissement dans un suivi psychosocial, capacités à comprendre ou envisager l'autonomie de l'autre (respect des décisions d'autrui), respect des conditions de non contact (ordonnance légale), Introspection (vs justifications)

Cas 2 - Pierre

Synthèse :

Fragilités de la personnalité

Plusieurs facteurs de risque

++ conflits avec ex-conjointe

Conflit de loyauté

Plusieurs facteurs de risque et aussi intensité de certains d'entre eux

Cas 3 - Dianne

Dianne est âgée de 29 ans au moment du délit

Elle a 3 enfants et s'occupe du fils de son conjoint

L'enfant (Luc) est âgé de 4 ans

La mère biologique de Luc adolescente au moment de son accouchement; sa mère (la grand-mère de Luc) s'occupe de lui – 2 ans

Ensuite, son père et sa conjointe (Dianne) décident de l'accueillir

Cas 3 - Dianne

Dianne aurait vécu de la violence conjugale dans plusieurs de ses relations de couple passées

Elle s'occupe de Luc quand son père travaille – il s'absente régulièrement de la maison

Dianne mentionne que Luc ne l'aime pas et qu'elle doit **le punir**

Le **père lui infliger des punitions sévères**

Lors d'une absence prolongée pour le travail de monsieur, Dianne aurait battue Luc; L'enfant se retrouve en arrêt cardiorespiratoire et elle contacte l'ambulance; Les ambulanciers voyant le corps de l'enfant contactent les policiers

La version de madame vs les marques sur le corps de l'enfant

Cas 3 - Dianne

Dianne mentionne punir parfois l'enfant; Qu'elle ne l'a jamais battu sévèrement ; elle ne sait pas pourquoi il est ainsi marqué ; il tombe souvent ...

Elle doit le punir (discipline) mais elle ne le bat jamais ...

Madame a été reconnu coupable d'un homicide involontaire – sentence de prison (fédéral – 2 ans et plus)

Monsieur a été reconnu coupable de négligence criminelle

Cas 3 - Dianne

Les **mauvais traitements causant la mort** – abus physique fatal ou discipline tyrannique

L'enfant dépositaire des échecs et de la colère du ou des parents

Mécanismes de défense primitifs de madame et monsieur : Projection – identification projective, Clivage

Difficultés sociales fréquents dans ce sous groupe ainsi que la Consommation alcool – drogue

Cas 3 - Dianne

Facteurs de risque **présents** :

Idées suicidaires, changement de comportements, surcontrôle des émotions, **violence** comme mode de gestion des émotions, ressentiment, antécédents de violences, comportements imprévisibles, **impulsivité, rage, manque d'empathie ou de compassion**

Facteurs de risque **aggravants** :

N'accepte pas la séparation, ou le nouveau conjoint dans la vie de son ex, Fantasme ou scénario homicide, jalousie, sensibilité à l'abandon et à la jalousie, idéations de vengeances ou ruminations, contrôle, **violences contre le ou les enfants**, augmentation des comportements ou verbalisations violentes, séquestration, harcèlement, possession d'arme, menaces

Cas 3 - Dianne

Facteurs de risque **imminents** :

Perte d'espoir de reprise de la relation, scénario homicide clairement exprimé, intentions de comportements violents, verbalisations agressives, étranglement

Différences importantes entre les deux sous-groupes autant quant aux fragilités de la personnalité que les facteurs de risque

Discussion

Les **différents paramètres impliqués** afin d'améliorer la prévention - phénomène multidimensionnel :

1. Les fragilités de la personnalité – du narcissisme, de la contenance pulsionnelle ...
2. La motivation ou le déclencheur : bien distinguer entre les enjeux entourant la rupture et les représailles vs l'abus physique fatal spécifique au cas de filicide ; les différents sous groupes
3. Les consultations antérieures – la demande d'aide de ces personnes
4. Les antécédents de violences conjugales, les disputes entourant la garde du ou des enfants qui perdurent dans le temps
5. Les différences entre les hommes et les femmes

Discussion - Conclusion

La collaboration entre chercheurs et cliniciens essentielle afin de prévenir les violences intrafamiliales

Les violences intrafamiliales souvent peu ou pas apparentes par les membres de la famille (l'entourage de la personne) et en plus, se passent dans l'intimité d'un couple ou d'une famille ; La sensibilisation des membres de l'entourage et de la population générale

La **poursuite des travaux de recherche** :

La trajectoire de demande d'aide ; la **demande d'aide** – le processus homicide - près de 50% des auteurs d'un HIF avait consulté ... Les demandes d'aide des victimes – appels aux policiers

Des analyses de **cas cliniques** permettant des liens entre la recherche et la clinique – impliquant les divers acteurs sociaux

Vos questions et commentaires

Merci pour votre écoute

Vos questions ou commentaires

Pour me rejoindre : Suzanne.veillee@uqtr.ca